

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 06 JUILLET 2023 EN MODE HYBRIDE, À LA
MAISON DU LOISIR ET DU SPORT ET PAR VISIOCONFÉRENCE**

- 1 - Ouverture de l'assemblée
- 2 - Élection du président et du secrétaire d'assemblée
- 3 - Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 4 - Appel des délégués
- 5 - Vérification du quorum
- 6 -
 - a) Adoption du procès-verbal de l'A. G. A. du 07 juillet 2022
 - b) Ratification des amendements aux Règlements Généraux du 15-mars-2023
- 7 - Présentation du rapport annuel d'activités
- 8 - Présentation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant
- 9 - Nomination de l'auditeur indépendant
- 10 - Nomination des scrutateurs d'élection
- 11 - Élection des administrateurs :
 - a) Administrateur siège #1 mandat 2 ans
 - b) Administrateur siège #3 mandat 2 ans
- 12- Varia :
 - a) Quebec Open
 - b) Comité démos
 - c) Fausse déclaration
 - d) Règlement Interne C.O.
 - e) Traitement des plaintes
 - f) Régions de compétition
 - g) Format des tournois
 - h) Module PNCE - blessure
 - i) Sanction galas
 - j) Départ
- 13 - Clôture de l'assemblée annuelle

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 06 JUILLET 2023 EN MODE HYBRIDE, À LA
MAISON DU LOISIR ET DU SPORT ET PAR VISIOCONFÉRENCE

Étaient présents :

28 personnes :	11 délégués des membres actifs (clubs) 8 officiels 5 administrateurs 1 observateur 3 permanents
-----------------------	---

1. Ouverture de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de boxe olympique débute à 18h 34. "

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que M. Tony Germain soit nommé président d'assemblée, et que M. Kenneth Piché soit nommé secrétaire d'assemblée."

3. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Le directeur général déclare que l'avis de convocation a bien été envoyé à tous les membres désignés le 15 juin 2023.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel quel, avec l'ajout des sujets a-b-c-d-e-f-g-h-i au point n° 12 Varia. "

4. Appel des délégués

Le directeur général recense la présence de 11 délégués de membres actifs. La Commission des officiels a désigné 8 officiels pour la représenter. Cinq des six administrateurs de la FQBO sont présents. L'administrateur #3, le Dr Luc Tremblay, retenu à l'extérieur, est absent.

5. Vérification du quorum

Le directeur général déclare que le quorum fixé par les R.G., soit 10 clubs et 3 officiels, est atteint.

6. a) Adoption du procès-verbal de l'AGA du 07 juillet 2022

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 07 juillet 2022 soit accepté tel que présenté. "

b) Ratification des amendements aux R.G. du 15-mars-2023

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les nouveaux Règlements Généraux soient acceptés tels que présentés. "

7. Présentation du rapport annuel d'activités

Le rapport est affiché dans la section DOCUMENTS du site web. La présidente, M^{me} Ariane Fortin-Brochu, souhaitant assurer une relève au sein du conseil d'administration, lance un appel aux jeunes délégués intéressés à la vie démocratique de la fédération. Plusieurs postes seront à combler au sein de divers comités au cours des mois à venir. La présidente insiste également sur l'aspect sécurité du sport de la boxe, en évoquant l'affiche publiée par Boxe-Québec au sujet de la détection et du suivi liés aux traitements des commotions cérébrales. Cette affiche est disponible gratuitement au siège social de la fédération, et elle pourra être distribuée aux clubs lors des grandes rencontres provinciales.

8. Présentation des états financiers et du rapport de l'auditeur

Le rapport de l'auditeur est présenté aux membres. Le directeur général commente les faits saillants de la dernière année.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le rapport financier de l'auditeur Gosselin et associés pour la période débutant le 1^{er} avril 2022 et se terminant le 31 mars 2023 soit accepté."

9. Nomination de l'auditeur indépendant

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le mandat de vérification comptable pour l'année 2023-2024 soit confié à la firme Gosselin et associés. "

10. Nomination des scrutateurs d'élection

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que M. Patrick Denis et Mme Audrey Beauchamp agissent à titre de scrutateur/scrutatrice d'élection "

11. Élection des administrateurs

Siège administrateur #1, mandat de 2 ans

Siège administrateur #3, mandat de 2 ans

Le comité d'élections a soumis son rapport de candidatures aux membres par courriel le 29 juin 2023. Trois personnes ont déposé leur candidature dans le délai prescrit, soit Messieurs Pascal Brabant et Benoit Maltais pour le siège #1 et Monsieur Luc Tremblay pour le siège #3.

Messieurs Brabant et Maltais sont invités à présenter leurs engagements à l'assemblée. Un scrutin hybride est mis sur pied, avec des voix (7) récoltées en présentiel et les autres voix (17) obtenues à distance. Suite au dépouillement du scrutin, M. Pascal Brabant est élu pour un mandat de deux ans au siège d'administrateur #1.

Monsieur Luc Tremblay est quant à lui élu par acclamation au siège d'administrateur #3.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les candidats élus soient acceptés par l'assemblée. "

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les bulletins de vote soient immédiatement détruits. "

12. Varia

a) Québec Open

M. Steve Choquette, entraîneur, demande si l'événement a été profitable financièrement. Il veut également savoir si les résidences avaient été préalablement visitées par le personnel de la fédération, et si la FQBO compte répéter l'événement au même endroit en 2024.

b) Comité démos

M. Rénaud Boisvert, entraîneur, demande la création d'un comité ad hoc pour étudier l'impact et la mise en valeur des combats de démonstration lors des galas de boxe. Le vice-président de la Commission des officiels, M. Jean-Martin Godbout, souligne que ce sujet est fréquemment abordé lors des réunions de la commission. Il évoque son intérêt à participer aux travaux d'un pareil comité.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu qu'un comité ad hoc soit mis sur pied pour étudier le phénomène des combats de démonstration, afin de présenter des recommandations à la FQBO."

c) Fausse déclaration

M. Patrick Côté, entraîneur, estime que les sanctions ne sont pas assez sévères lorsqu'un boxeur émet une fausse déclaration en regard de son expérience en sports de combat. Il s'agit d'une problématique rencontrée principalement lorsque des athlètes proviennent de pays étrangers. Il devient très difficile d'obtenir des preuves irréfutables de leur expérience antérieure. M. Côté souhaite que des sentences exemplaires soient prononcées contre les fautifs, afin de décourager d'éventuels tricheurs à répéter ce manquement grave au code de conduite de l'athlète. Le CA se penchera sur la question.

d) Règlement Interne de la Commission des officiels

M. Benoit Maltais, officiel, a remarqué que le Règlement Interne a été modifié par le conseil d'administration le 12-juillet-2021, mais que ce R.I.

n'apparaît nulle part sur le site web de la FQBO. Une correction sera apportée à cet effet.

e) Traitement des plaintes

M. Benoit Maltais a déposé une plainte écrite contre deux membres en 2020. Il n'a reçu aucun avis écrit au sujet du traitement de sa plainte. Il pense qu'il est du devoir de la fédération d'informer minimalement par écrit, plutôt qu'à l'oral, les plaignants de l'évolution du traitement de toute plainte, que ces plaintes soient rejetées ou validées par l'organisation.

f) Régions de compétition

M. Steve Choquette demande la création de régions pour stimuler l'organisation de combats simulés, de camps d'entraînement et de compétitions sous forme de rencontres entre équipes régionales.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu qu'une offre de nomination d'un coordonnateur par région soit développée pour offrir des camps, des sparrings et des galas de boxe. "

g) Format des tournois

M. Pascal Brabant, administrateur, présente de nouvelles idées pour bonifier la participation lors des championnats provinciaux. Il est discuté d'une offre pour les boxeurs ayant entre 5 et 15 combats d'expérience durant les Gants d'Argent. Cette proposition est remise en question en raison de l'application du livre des Règlements, qui permet un maximum de 7 combats d'écart seulement entre un boxeur novice et un boxeur ouvert. Un comité devra être mis sur pied pour étudier la question.

h) Module PNCE - blessure

M. Benoit Maltais veut savoir si une résolution antérieure du conseil d'administration concernant l'obligation pour les entraîneurs de suivre le module offert gratuitement par le PNCE, et intitulé "Prendre une tête d'avance", est appliquée. Il s'agit d'une formation essentielle pour prévenir, détecter et soigner les commotions cérébrales.

i) Sanction galas de boxe

M. Steve Choquette évoque une proposition datant de quelques années, qui visait à préciser les critères pour l'attribution des galas de boxe. Ces critères sont appliqués par le bureau de la FQBO lors des attributions, après consultation avec la Commission des officiels pour assurer la disponibilité des équipes de juges/arbitres.

j) Départ d'un administrateur

Le vice-président de la FQBO, M. Tony Germain, quitte son siège après deux mandats consécutifs au sein du conseil d'administration.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu qu'une motion de félicitations soit déposée en l'honneur de M. Tony Germain, pour son engagement bénévole et son travail exemplaire effectué à titre d'administrateur au cours des quatre dernières années. "

13. Clôture de l'assemblée annuelle

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 20h58. "

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 07 JUILLET 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)**

- 1 - Ouverture de l'assemblée
- 2 - Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 3 - Appel des délégués
- 4 - Vérification du quorum
- 5 -
 - a) Adoption du procès-verbal de l'A. G. A. du 03 juillet 2021
 - b) Adoption du procès-verbal de l'assemblée extra. du 03 juillet 2021
- 6 - Présentation du rapport annuel d'activités
- 7 - Présentation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant
- 8 - Nomination de l'auditeur indépendant
- 9 - Nomination du président et des scrutateurs d'élection
- 10 - Élection des administrateurs :
 - a) Administrateur siège #2 mandat 2 ans
 - b) Administrateur siège #4 mandat 2 ans
- 11 - Varia :
 - a) Combats non fédérés (Benoit Maltais)
 - b) Rôle de la Commission des entraîneurs (Danielle Bouchard)
 - c) Validation d'expérience préalable (Patrick Côté)
 - d) Développement du talent (Patrick Côté)
 - e) Planification des tournois et lieux (Patrick Côté)
 - f) Conférence INS (Gary Doston)
- 12 - Clôture de l'assemblée annuelle

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 07 JUILLET 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

Étaient présents :

35 personnes : | 16 délégués des membres actifs (clubs)
| 8 officiels
| 6 administrateurs
| 3 observateurs
| 2 permanents

1. Ouverture de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de boxe olympique débute à 19h 02. "

2. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Le directeur général déclare que l'avis de convocation a bien été envoyé à tous les membres désignés le 15 juin 2022.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel quel, avec l'ajout des sujets a-b-c-d-e-f au point n° 11 Varia. "

3. Appel des délégués

Le directeur général recense la présence de 16 délégués de membres actifs. La Commission des officiels a désigné 8 officiels pour la représenter. Les six administrateurs de la FQBO sont tous présents.

4. Vérification du quorum

Le directeur général déclare que le quorum fixé par les R.G., soit 10 clubs et 3 officiels, est atteint.

5. a) Adoption du procès-verbal de l'AGA du 03 juillet 2021

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 03 juillet 2021 soit accepté tel que présenté. "

b) Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire 2021

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 03 juillet 2021 soit accepté tel que présenté. "

6. Présentation du rapport annuel d'activités

Le rapport est affiché dans la section DOCUMENTS du site web. La présidente, M^{me} Ariane Fortin-Brochu, fait la rétrospective des moments marquants de la dernière année. Le directeur général annonce que la comptabilisation des points pour le classement des clubs dévolu au développement de la pratique sportive, se prolongera jusqu'au 31 août 2022.

7. Présentation des états financiers et du rapport de l'auditeur

Le rapport de l'auditeur est disponible sur le site web de la fédération. Le directeur général commente les faits saillants de la dernière année.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le rapport financier de l'auditeur Gosselin et associés pour la période débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2022 soit accepté. "

8. Nomination de l'auditeur indépendant

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le mandat de vérification comptable pour l'année 2022-2023 soit confié à la firme Gosselin et associés. "

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 07 JUILLET 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

9. Nomination du président et des scrutateurs d'élection

Le vice-président Tony Germain explique le processus d'élection, qui a été validé par le comité de mise en candidatures.

10. Élection des administrateurs

Siège administrateur #2, mandat de 2 ans

Siège administrateur #4, mandat de 2 ans

Le comité d'élections a soumis son rapport de candidatures aux membres par courriel le 04 juillet 2022. Deux personnes ont déposé leur candidature dans le délai prescrit et sont donc élues par acclamation. Il s'agit de M^{me} Ariane Fortin-Brochu (siège #2) et M^{me} Claudia Marisol Diaz (siège #4).

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les candidatures soient acceptées par l'assemblée."

11. Varia

a) Combats non-fédérés

M. Benoit Maltais, officiel, discute de la problématique entourant le déroulement de combats amateurs non supervisés par la FQBO sur le territoire québécois, suivant un article paru dans le *Journal de Québec* le 4 juillet dernier.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est majoritairement résolu que la FQBO précise dans le calendrier de son site web que se trouve exclusivement dans ce calendrier tous les événements de boxe sanctionnés au Québec par la Fédération ."

b) Rôle de la Commission des entraîneurs

M^{me} Danielle Bouchard, du club Boxemontreal.com, aimerait connaître précisément les fonctions exercées par la Commission au sein de la fédération. Elle mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion formelle au cours des derniers mois, seulement des consultations individuelles. Le président des entraîneurs, Pascal Brabant, propose d'établir pour l'année un

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 07 JUILLET 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

calendrier mensuel de rencontres qui permettra des échanges directs sur les sujets d'actualité.

c) Validation d'expérience préalable

M. Patrick Côté, du club de boxe de l'Est, déplore le fait que certains clubs inscrivent des combattants à des championnats novices, alors qu'ils savent très bien que certains de ces athlètes ont déjà beaucoup d'expérience de combat antérieure, souvent à l'extérieur du pays. Il devient très difficile, voire impossible dans certains cas, de retracer ces combats.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que des mesures disciplinaires sévères soient prises, envers l'athlète et son entraîneur, lorsqu'une fausse déclaration d'expérience est décelée lors des championnats novices."

d) Développement du talent

Le processus utilisé en 2022 par Boxe-Canada pour déterminer la composition des équipes nationales est vertement critiqué par l'assemblée. L'entraîneur Patrick Côté demande de quelle façon la FQBO peut intervenir pour assurer le développement optimal de ses meilleurs espoirs. Il est recommandé d'ajouter au calendrier web de la Fédération des événements internationaux accessibles pour nos athlètes québécois, c'est-à-dire des tournois n'invitant pas strictement des athlètes d'équipes nationales.

e) Planification des tournois et lieux

Suivant une question du représentant du club de boxe de l'Est, le directeur général annonce qu'une nouvelle directrice des événements entrera en fonction à la mi-juillet, et que son rôle sera précisément d'organiser les championnats provinciaux et le calendrier de compétition, en fonction des paramètres édictés par le conseil d'administration.

f) Conférence INS

L'entraîneur Gary Doston a récemment assisté à une conférence de l'Institut National du Sport du Québec sur l'utilisation de la réalité virtuelle pour aider à la préparation des athlètes à l'entraînement et en compétition. Le document produit par le conférencier sera rendu disponible sur le site web de la FQBO.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 07 JUILLET 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

12. Clôture de l'assemblée annuelle

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 20h53. "

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 03 JUILLET 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

- 1 - Ouverture de l'assemblée
- 2 - Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 3 - Appel des délégués
- 4 - Vérification du quorum
- 5 - Adoption du procès-verbal de l'A. G. A. du 27 juin 2020
- 6 - Présentation du rapport annuel d'activités
- 7 - Présentation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant
- 8 - Nomination de l'auditeur indépendant
- 9 - Nomination du président et des scrutateurs d'élection
- 10 - Élection des administrateurs :
 - a) Administrateur siège #1 mandat 2 ans
 - b) Administrateur siège #3 mandat 2 ans
- 11 - Varia :
 - a) Galas organisés (Rénald Boisvert)
 - b) Après-Covid (Michel Desgagné)
 - c) Calendrier des activités (Steve Choquette)
 - d) Cotisations 2019-20 (Steve Choquette)
 - e) Règles sanitaires (Luc Tremblay)
- 12 - Clôture de l'assemblée annuelle

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 03 JUILLET 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

Étaient présents :

32 personnes : | 17 délégués des membres actifs (clubs)
| 5 officiels
| 5 administrateurs
| 2 observateurs
| 2 permanents
| 1 directeur médical

1. Ouverture de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de boxe olympique débute à 09: 34. "

2. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Le directeur général déclare que l'avis de convocation a bien été envoyé à tous les membres éligibles le 11 juin 2021.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel quel, avec l'ajout des sujets a-b-c-d-e au point # 11 Varia. "

3. Appel des délégués

Le directeur général recense la présence de 17 délégués de membres actifs. La Commission des officiels a désigné 5 officiels pour la représenter. Les cinq administrateurs de la FQBO sont présents, en plus du directeur médical.

4. Vérification du quorum

Le directeur général déclare que le quorum fixé par les R.G., soit 10 clubs et 3 officiels, est atteint.

5. Adoption du procès verbal de l'AGA du 27 juin 2020

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2020 soit accepté tel que présenté. "

6. Présentation du rapport annuel d'activités

Le rapport est affiché dans la section DOCUMENTS du site web. Le directeur général en fait la lecture, en précisant les différents programmes de subvention offerts à titre de soutien aux clubs lors de l'année pandémique.

7. Présentation des états financiers et

du rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport de l'auditeur est également disponible sur le site web de la fédération. Mme Claudia-Marisol Diaz, trésorière, explique les faits saillants pour la dernière année.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le rapport financier de l'auditeur Gosselin et associés pour la période débutant le 1^{er} avril 2020 et se terminant le 31 mars 2021 soit accepté."

8. Nomination de l'auditeur indépendant

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le mandat de vérification comptable pour l'année 2021-2022 soit confié à la firme Gosselin et associés. "

9. Nomination du président et des scrutateurs d'élection

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que Mme Martine Vallières-Bisson soit nommée présidente et M. Kenneth Piché scrutateur d'élections. "

10. Élection des administrateurs

Siège administrateur #1, mandat de 2 ans

Siège administrateur #3, mandat de 2 ans

Le comité d'élections a soumis son rapport de candidatures aux membres via courriel le 30 juin 2021. Deux personnes ont déposé leur candidature dans le délai prescrit et sont donc élues par acclamation. Il s'agit de M. Tony Germain (siège #1) et M. Luc Tremblay (siège #3).

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les candidatures soient acceptées par l'assemblée."

11. Varia

a) Galas organisés

M. Rénaud Boisvert, du club de boxe P4P, souhaite que la FQBO organise une compétition extérieure vers la mi-août, afin de permettre aux jeunes boxeurs et boxeuses de renouer avec la compétition. L'idée est bien accueillie par l'assemblée. On suggère également d'en profiter pour présenter les nouveaux tests d'habileté que l'on compte mettre en vigueur pour les catégories 7-14 ans. Finalement, l'entraîneur Bruno Essiambre, de la ville de Québec, espère que d'autres événements pourront également avoir lieu ailleurs en région.

b) Après-Covid

M. Michel Desgagné, du club de boxe Chicoutimi, demande si la FQBO peut obtenir une confirmation de la Santé Publique quant au retour progressif aux compétitions de boxe olympique. Le Québec étant présentement en zone verte, le gouvernement permet la pratique des sports de combat, au même titre que les autres sports fédérés. Les contacts rapprochés sont toutefois limités à un maximum de 15 minutes par jour.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 03 JUILLET 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

c) Calendrier des activités

M. Steve Choquette, de l'école de boxe les Apprentis Champions, veut savoir s'il y aura de la flexibilité quant à l'alignement des différents championnats en fonction des dates de calendrier. La Commission des entraîneurs sera consultée pour l'établissement d'un ordre logique et progressif des différents événements. Le championnat canadien 2022 est déjà prévu à la fin du mois de mars.

d) Cotisations 2019-20

M. Steve Choquette se demande si la FQBO peut reconduire pour une année les passeports de compétition des athlètes inscrits lors de la saison 2019-20. Malheureusement, Boxe-Canada a écarté du revers de la main cette possibilité. La FQBO a profité d'une subvention spéciale de Patrimoine Canada pour redonner à ses clubs OBNL, l'équivalent de 50% des cotisations payées par leurs membres en 2019 et 2020.

e) Règles sanitaires

Le docteur Luc Tremblay veut savoir si des règles sanitaires sont en place pour le retour progressif des compétitions. Certains membres évoquent la possibilité de recourir aux tests rapides pour assurer la sécurité des participants. Il semblerait que cette directive s'avérerait trop coûteuse pour les organisateurs d'événements.

12. Clôture de l'assemblée annuelle

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 11h02. "

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU 03 JUILLET 2021
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE
VIA LA PLATEFORME ZOOM

- 1 - Ouverture de l'assemblée
 - 2 - Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
 - 3 - Appel des délégués
 - 4 - Vérification du quorum
 - 5 - Ratification des amendements aux règlements généraux
 - 6 - Clôture de l'assemblée extraordinaire
-

Étaient présents :

28 personnes :	15 délégués des membres actifs (clubs)
	5 officiels
	5 administrateurs
	1 observateur
	1 permanent
	1 directeur médical

1. Ouverture de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée extraordinaire de la Fédération québécoise de boxe olympique débute à 09: 01. "

2. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Le directeur général déclare que l'avis de convocation a bien été envoyé à tous les membres éligibles le 18 juin 2021.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. "

3. Appel des délégués

Le directeur général recense la présence de 15 délégués de membres actifs. La Commission des officiels a désigné 5 officiels pour la représenter. Les cinq administrateurs de la FQBO sont présents, en plus du directeur médical.

4. Vérification du quorum

Le directeur général déclare que le quorum fixé par les R.G. est atteint.

5. Ratification des amendements aux règlements généraux

La Fédération québécoise de boxe olympique a procédé à une refonte complète de ses règlements généraux (RG), afin de se conformer au Code de Gouvernance proposé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le service juridique du RLSQ a été mandaté pour harmoniser les anciens RG avec les nouvelles directives émises par le ministère.

Le conseil d'administration de la FQBO a adopté via la résolution #2021-04-07-004 le 7 avril 2021, les nouveaux RG soumis par le service juridique.

En vertu de l'article 87 de la Loi sur les compagnies, une assemblée extraordinaire doit être convoquée car il y a à l'intérieur des nouveaux RG, une modification au niveau du nombre de sièges des administrateurs, qui passent de cinq (5) à six (6). Les nouveaux RG doivent être ratifiés par au moins les deux tiers des voix présentes.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les nouveaux règlements généraux, adoptés par le conseil d'administration de la Fédération québécoise de boxe olympique le 7 avril 2021, soient ratifiés tels que présentés. "

6. Clôture de l'assemblée extraordinaire

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 9h24. "

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 27 JUIN 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

- 1 - Ouverture de l'assemblée
- 2 - Appel des délégués
- 3 - Élection du président d'assemblée
- 4 - Élection du secrétaire d'assemblée
- 5 - Vérification de l'avis de convocation
- 6 - Vérification du quorum
- 7 - Adoption de l'ordre du jour
- 8 - Adoption du procès-verbal de l'A. G. A. du 10 août 2019
- 9 - Ratification des règlements généraux modifiés le 06 mai 2020
- 10 - Rapport du président
- 11 - Rapport de la secrétaire-trésorière et de l'auditeur indépendant
- 12 - Nomination de l'auditeur indépendant

- 13 - Élection :
 - a) Président mandat 2 ans
 - b) Secrétaire-trésorier mandat 2 ans

- 14 - Affaires nouvelles :
 - a) Responsabilité civile (P.D.)
 - b) Réouverture (M.D.)
 - c) Prévision reprise (S.C.)
 - d) Évaluation entraîneur (M.T.)
 - e) Aide financière (R.B.)
 - f) Montréalisation (G.V.)
 - g) Analyse (B.M.)
 - h) Mondiaux JR (R.F.)

- 15 - Clôture de l'assemblée annuelle

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 27 JUIN 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

Étaient présents :

72 personnes :	46 délégués des membres actifs (clubs)
	10 officiels
	5 administrateurs
	9 observateurs
	2 permanents

1. Ouverture de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de boxe olympique débute à 13: 07. "

2. Appel des délégués

Le directeur général recense la présence de 46 délégués de membres actifs. La Commission des officiels a désigné 10 officiels pour la représenter. Les cinq administrateurs de la FQBO sont présents.

3. Élection du président d'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que M. Tony Germain soit nommé président d'assemblée. "

4. Élection du secrétaire d'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que M. Pascal Brabant soit nommé secrétaire d'assemblée. "

5. Vérification de l'avis de convocation

Le directeur général déclare que l'avis de convocation a été régulièrement envoyé pour l'assemblée générale 2020.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 27 JUIN 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

6. Vérification du quorum

Le directeur général déclare que le quorum fixé par les R.G., soit 10 clubs et 3 officiels, est largement dépassé.

7. Adoption de l'ordre du jour

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel quel, avec l'ajout des sujets a-b-c-d-e-f-g-h au point # 14 Affaires nouvelles. "

8. Adoption du procès verbal de l'AGA du 10 août 2019

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 août 2019 soit accepté tel que présenté. "

9. Ratification des règlements généraux modifiés le 6 mai 2020

Les R.G. ont été modifiés afin de permettre la tenue d'une AGA à distance.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les amendements proposés aux règlements généraux soient ratifiés tels que présentés. "

10. Rapport du président

Le président de la FQBO, M. Pierre Chiasson, fait la lecture de son rapport, inclus au rapport d'activités 2019-20 de la FQBO et distribué aux membres par voie électronique le 24 juin.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 27 JUIN 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

11. Rapport de la secrétaire-trésorière et de l'auditeur indépendant

Le rapport de l'auditeur a été distribué aux membres par voie électronique le 24 juin. Mme Ariane Fortin, secrétaire-trésorière, en explique les grandes lignes.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le rapport financier de l'auditeur Gosselin et associés pour la période débutant le 1^{er} avril 2019 et se terminant le 31 mars 2020 soit accepté."

12. Nomination de l'auditeur indépendant

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le mandat de vérification comptable pour l'année 2020-2021 soit confié à la firme Gosselin et associés. "

13. Élection

Poste de Président, mandat de 2 ans

Mises en nomination:

M. Raynald Lavigne propose Mme Ariane Fortin-Brochu

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que la période de mise en nomination soit fermée."

Madame Ariane Fortin-Brochu accepte sa nomination et elle est élue par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de Présidente de la Fédération québécoise de boxe olympique.

Poste de Secrétaire-Trésorier, mandat de 2 ans

Mises en nomination:

M. Benoit Maltais propose Mme Claudia-Marisol Diaz

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 27 JUIN 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que la période de mise en nomination soit fermée."

Madame Claudia-Marisol Diaz accepte sa nomination et elle est élue par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de Secrétaire-Trésorière de la Fédération québécoise de boxe olympique.

14. Affaires nouvelles

a) Responsabilité civile

M. Phil Dickinson, du club de boxe Chat Bleu, demande des explications sur la responsabilité des clubs en période de pandémie Covid-19. Le DG, M. Kenneth Piché, invite les clubs à télécharger à partir du site web et à faire signer le formulaire de décharge et renonciation concernant le Covid-19, à tous leurs participants. Il s'agit de la seule directive émise par l'assureur pour le moment, nonobstant l'adhésion obligatoire aux protocoles d'hygiène inclus dans le plan de relance de la fédération pour la reprise graduelle des activités d'entraînement par les clubs.

b) Réouverture

M. Michel Desgagné, du club de boxe Chicoutimi, demande des éclaircissements quant aux pratiques permises à l'intérieur des gyms lors de la phase 1 du déconfinement. Outre les mesures d'hygiènes et la distanciation physique à respecter, il est précisé que les activités de sparring et de travail avec les mitaines d'entraîneur demeurent prohibées.

c) Prévision reprise

M. Steve Choquette, de l'école de boxe les Apprentis Champions, veut savoir si un retour graduel à la compétition est prévu dans un avenir rapproché. Malheureusement, la Santé Publique n'a toujours pas fait connaître ses intentions vis-à-vis la reprise des contacts pour les disciplines de sports de combats. Des pressions seront exercées auprès des autorités gouvernementales, en partenariat avec les autres fédérations touchées par cette décision.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 27 JUIN 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

d) Évaluation des entraîneurs

M. Marcel Toulouse, formateur et membre du club de boxe de Sherbrooke, veut savoir où en sont rendus les démarches auprès de Boxe-Canada pour compléter l'évaluation et la certification des entraîneurs en cours de cheminement. Le DT, M. Patrick Denis, explique que seulement 2 évaluateurs sont accrédités au Québec, soit lui-même et M. Ghislain Vaudreuil, et que les évaluations sont réalisées au rythme où elles sont transférées par Boxe-Canada. Le président des entraîneurs, M. Pascal Brabant, explique qu'il participe à des rencontres inter provinciales fréquentes sur le sujet, et que Boxe-Canada travaille pour améliorer la situation.

e) Aide financière

M. Rénaud Boisvert, du club de boxe Champion, demande si une assistance financière des gouvernements sera disponible pour aider les clubs à traverser la crise actuelle. Patrimoine Canada doit redistribuer à travers le gouvernement du Québec, une aide d'environ 8 millions pour aider les fédérations sportives. Cette aide financière doit aider les organismes provinciaux à relancer leurs activités. Le CA de la FQBO se penche actuellement sur différents scénarios pour venir en aide aux clubs, dont le prolongement gratuit pour une année de leur adhésion habituelle.

f) Montréalisation de la boxe

M. Ghislain Vaudreuil, du club de boxe Pro-Am de Limoilou, demande si la FQBO entend poursuivre dans sa volonté de présenter tous ses championnats provinciaux dans la région de Montréal. Cette question ayant toujours historiquement divisée les membres de la fédération, il est résolu qu'un sondage soit envoyé à chacun des représentants des clubs, avec comme objectif d'établir un consensus qui saura plaire à la majorité des clubs affiliés.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 27 JUIN 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE (PLATEFORME ZOOM)

g) Analyse

M. Benoit Maltais, officiel de la région de l'Estrie, veut sensibiliser les membres à la lecture et à l'analyse des résultats individuels des pointages des juges, diffusées depuis peu sur le site web de la FQBO. Il mentionne que les critères permettant de juger un combat sont en évolution constante en boxe amateur, et que chacun a le droit à son opinion suivant un résultat serré, mais que l'officiel bénévole fait son travail en toute impartialité, en fonction des consignes émanant des associations nationale et internationale de boxe olympique.

h) Mondiaux juniors

M. Rodolfo Furlan, du club de boxe du Père-Sablon, veut savoir ce qui est prévu par Boxe-Canada concernant la sélection des athlètes, suite à l'annulation des championnats canadiens. M. Vincent Auclair, du club Pound 4 Pound, mentionne que Boxe-Canada a prévu de tenir un camp d'entraînement et d'évaluation où les boxeurs A et B de chacune des provinces seraient invités, afin de déterminer la sélection pour le championnat du monde, présentement repoussé à l'hiver 2021.

15. Clôture de l'assemblée annuelle

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 15h28. "

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 10 AOÛT 2019
AU CENTRE DE FORMATION NICOLE-BROUILLETTE, TROIS-RIVIÈRES

- 1 - Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2 - Vérification du droit de présence
- 3 - Constatation de la régularité de la convocation de la réunion et vérification du quorum
- 4 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'A. G. A. du 04 août 2018
- 6 - Rapport des activités de la fédération
 - a) Président
 - b) Secrétaire trésorier
 - c) Vice-président
 - d) Président des entraîneurs
 - e) Président des officiels
- 7 - Acceptation du rapport des vérificateurs
- 8 - Nomination des vérificateurs
- 9 - Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs d'élection
- 10 - Élection :
 - a) Vice-président mandat 2 ans
- 11 - Affaires nouvelles :
- 12 - Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 10 AOÛT 2019
AU CENTRE DE FORMATION NICOLE-BROUILLETTE, TROIS-RIVIÈRES

Étaient présents :

110 personnes :	63 délégués des membres actifs (clubs) 10 officiels 5 administrateurs 30 observateurs 2 permanents
------------------------	--

1. Ouverture de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de boxe olympique débute à 13: 52 . "

2. Vérification du droit de présence

Le directeur général dénombre la présence de 63 délégués de membres actifs. La Commission des officiels désigne 10 officiels pour la représenter. Les cinq administrateurs de la FQBO sont présents. Des bracelets d'identification sont remis à chacun des délégués. Le président constate que le quorum est atteint. Les délégués sont acceptés par l'assemblée.

3. Régularité de l'avis de convocation

À la demande du président, le directeur général déclare que l'avis de convocation a été régulièrement envoyé pour l'assemblée générale 2019.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel quel, avec l'ajout des sujets a-b-c-d-e-f-g-h-i-j-k-l-m-n-o-p au point # 11 Affaires nouvelles. "

5. Lecture et adoption du procès verbal de l'AGA du 04 août 2018

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 04 août 2018 soit accepté tel que présenté. "

Adopté le 27-juin-2020

6. Rapport des activités de la fédération

Le président, la secrétaire-trésorière et la vice-présidente déposent leur rapport. Les présidents des commissions se sont déjà adressés à leurs délégués en matinée.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les rapports des administrateurs soient acceptés tel que présentés."

7. Acceptation du rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs a été distribué aux membres avec le rapport annuel. Il a également été expédié par courriel aux membres qui en ont fait la demande quelques semaines avant l'assemblée.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le rapport des vérificateurs pour l'année 2018-2019 soit accepté."

8. Nomination des vérificateurs

Le délégué Daniel Lafrance recommande aux membres de poursuivre avec la même firme, en raison de techniques de vérification déjà existantes. Le délégué Pascal Brabant affirme qu'il pourrait être opportun de changer régulièrement la firme de vérification aux 2-3 ans.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le mandat de vérification comptable pour l'année 2018-2019 soit confié à la firme Gosselin et Associés. "

9. Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs d'élection

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que M. Patrick Denis soit nommé président d'élection, que M. Kenneth Piché soit nommé secrétaire d'élection, et que monsieur Simon Lavie et madame Marie-Josée Paradis agissent à titre de scrutateurs d'élection. "

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 10 AOÛT 2019
AU CENTRE DE FORMATION NICOLE-BROUILLETTE, TROIS-RIVIÈRES

10. Élections

Poste de Vice-président, mandat de 2 ans

Mises en nomination:

Mme Ariane Fortin propose M. Tony Germain

M. Rémi Bizier propose Mme Diane Béchard

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que la période de mise en nomination soit fermée."

Madame Béchard décline sa nomination. Monsieur Germain accepte et il est élu par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de Vice-président de la Fédération québécoise de boxe olympique.

Ainsi, le conseil d'administration de la FQBO sera constitué des administrateurs suivants en 2019-2020:

Pierre Chiasson	Président
Ariane Fortin	Secrétaire-Trésorière
Tony Germain	Vice-Président
Pascal Brabant	Président des entraîneurs
Nathalie Lacombe	Présidente des officiels

11. Affaires nouvelles

a) Diffusion de l'AGA sur Facebook LIVE

M. Sébastien Gauthier demande s'il serait possible de diffuser la réunion en direct sur internet. Il pense que cela permettrait aux membres habitant les régions éloignées de bien comprendre le fonctionnement de la vie démocratique à la FQBO. Des vérifications devront être effectuées, notamment sur le plan juridique, afin de confirmer la faisabilité d'une pareille initiative.

b) Frais de dépenses des officiels lors des galas

M. Pierre Messier veut connaître les barèmes en vigueur lors du remboursement des frais de déplacement des juges/arbitres lors des galas de boxe régionaux. Il est prévue à la demande de sanction qu'une somme minimale de 300 \$ doit être remise à l'officiel responsable, en plus d'une compensation de 0.37\$/km pour le trajet effectué.

c) Article 17

M. Ghislain Vaudreuil demande s'il serait possible de modifier l'Article 17 afin de rendre obligatoire la tenue de l'AGA dans un délai de 3 mois, au lieu du 4 mois tel que prescrit à l'Article 17. Il préférerait qu'une réunion ait lieu en juin, avant les vacances estivales. Le conseil d'administration a le loisir de déterminer une date d'assemblée bien avant l'expiration du délai de 4 mois.

d) Communication Sport-Études

M. Matthew Luneau souhaiterait que la fédération réserve une section de son site web pour l'usage exclusif de la clientèle Sport-Études. Toutes les informations concernant ce programme pourraient y être regroupées.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **unanimentement** résolu que la FQBO crée une section Sport-Études à l'intérieur de son site web. "*

e) Compte-rendu du CA

M. Ghislain Vaudreuil demande à la FQBO de faire connaître aux membres présents lors de l'AGA, le contenu des décisions prises par le CA en cours d'année.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **unaniment** résolu qu'un résumé des résolutions prises en cours d'année par le conseil d'administration, soit soumis aux membres pour ratification, lors de l'assemblée générale annuelle. "*

f) Pointage des juges - accès rapide

M. Hubert Malaison souhaiterait que la FQBO mette en place une procédure permettant de pouvoir consulter rapidement les cartes des juges après un combat.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **unaniment** résolu de faciliter l'accès aux résultats après les combats . "*

g) Commissions scolaires

M. Sébastien Gauthier croit que des démarches doivent être entreprises auprès des commissions scolaires afin de favoriser l'enseignement des techniques de boxe dans les cours d'éducation physique.

h) Vidéo Sylvain Pelletier

Le délégué Benoit Maltais demande aux membres présents s'ils souhaitent voir le vidéo produit par le blogueur Sylvain Pelletier lors d'une compétition présentée à St-Jean-Richelieu le 25 mai 2019.

i) Tirage au sort

M. Moe Latif souhaiterait que la FQBO effectue plus tôt le tirage au sort lors des championnats, afin de permettre aux jeunes athlètes de demander un congé scolaire le vendredi. Le tirage est effectué le mercredi, afin d'enrayer le plus possible le phénomène des forfaits, soit les combats où un des deux adversaires ne se présente pas pour cause de blessure ou autre raison non-spécifiée.

j) Compétition internationale

Mme Ariane Fortin demande au président pourquoi la FQBO n'a pas participé à l'effort d'encadrement des athlètes féminines voulant se rendre en Suède en février 2019 afin de participer à un tournoi.

k) Votation

M. Ghislain Vaudreuil demande s'il serait possible d'organiser un scrutin électronique lors des élections à la FQBO, afin de permettre aux clubs provenant des régions éloignées d'être impliqués dans la vie démocratique de l'organisation.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **majoritairement rejeté** de permettre le vote par scrutin électronique lors des assemblées générales des membres de la FQBO. "*

l) Gants de Bronze

M. Steve Choquette demande qu'une rotation des officiels soit mise en place lors des championnats du Québec.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **unaniment** résolu d'établir une rotation des officiels invités aux championnats provinciaux . "*

m) Dopage

Le délégué Mike Frangos souhaite que la FQBO mette sur pied un programme anti-dopage, afin de décourager d'éventuels tricheurs de s'adonner à des pratiques contraires à l'éthique du sport.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **unaniment** résolu d'explorer la possibilité d'établir une politique de tests aléatoires de dépistage de produits dopants lors des championnats ouverts provinciaux. "*

n) Gala méritas

Le délégué Dominic Leblanc croit que la FQBO devrait mettre sur pied un gala annuel rendant hommage à ses athlètes-entraîneurs-officiels, tel que cela se fait dans de nombreux sports amateurs au Québec.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 10 AOÛT 2019
AU CENTRE DE FORMATION NICOLE-BROUILLETTE, TROIS-RIVIÈRES

o) Cas d'une athlète transgenre

M. Ghislain Vaudreuil souhaite que la FQBO encadre rapidement le phénomène des athlètes transgenres, afin d'assurer le succès de sa mission où elle affirme vouloir offrir un environnement sain et sécuritaire à la population.

p) Temple de la Renommée

Le délégué Joe Green estime qu'il est grand temps que la FQBO se dote d'un Temple de la Renommée, afin d'honorer la mémoire de ses bâtisseurs.

12. Levée de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 16h35. "

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 4 AOÛT 2018
AU CENTRE JEAN-NOËL TRUDEL DE TROIS-RIVIÈRES

- 1 - Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2 - Vérification du droit de présence
- 3 - Constatation de la régularité de la convocation de la réunion et vérification du quorum
- 4 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'A. G. A. du 05 août 2017
- 6 - Rapport des activités de la fédération
 - a) Président
 - b) Secrétaire trésorier
 - c) Vice-président
 - d) Président des entraîneurs
 - e) Président des officiels
- 7 - Acceptation du rapport des vérificateurs
- 8 - Nomination des vérificateurs
- 9 - Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs d'élection
- 10 - Élection :
 - a) Président mandat 2 ans
 - b) Secrétaire-Trésorier mandat 2 ans
- 11 - Affaires nouvelles :
 - a) Démonstrations ou combats (SG)
 - b) Rock Steady Boxing (FD)
 - c) Scat-3 (AF)
 - d) Dérogation boxeuse (AP)
 - e) Boxe récréative + (BM)
 - f) Séminaire formations officiels (SG)
 - g) Cotisations (GD)
 - h) Équipe Québec (PB)
 - i) Boxe-offs national (SG)
 - j) Coupe du Québec (SG)
 - k) Cuba (SG)
 - l) Communications (PB)
 - m) Vidéos promotionnels (SG)
- 12 - Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 4 AOÛT 2018
AU CENTRE JEAN-NOËL TRUDEL DE TROIS-RIVIÈRES

Étaient présents :

52 personnes :	25 délégués des membres actifs (clubs)
	10 officiels
	5 administrateurs
	10 observateurs
	2 permanents

1. Ouverture de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de boxe olympique débute à 13: 21 . "

2. Vérification du droit de présence

Le directeur général dénombre la présence de 25 délégués de membres actifs. La Commission des officiels désigne 10 officiels pour la représenter. Les cinq administrateurs de la FQBO sont présents. La présidente constate que le quorum est atteint. Les délégués sont acceptés par l'assemblée.

3. Régularité de l'avis de convocation

À la demande de la présidente, le directeur général déclare que l'avis de convocation a été régulièrement envoyé pour l'assemblée générale 2018.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel quel, avec l'ajout des sujets a-b-c-d-e-f-g-h-i-j-k-l-m au point # 11 Affaires nouvelles. "

5. Lecture et adoption du procès verbal de l'AGA du 05 août 2017

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 05 août 2017 soit accepté tel que présenté. "

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 4 AOÛT 2018
AU CENTRE JEAN-NOËL TRUDEL DE TROIS-RIVIÈRES

6. Rapport des activités de la fédération

Les cinq administrateurs présentent leurs rapports. La présidente remercie les membres présents pour la confiance accordée lors des six dernières années, son mandat actuel au sein de la fédération venant à échéance à la fin de la journée.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que les rapports des administrateurs soient acceptés tel que présentés. "

7. Acceptation du rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs a été distribué aux membres avec le rapport annuel. Il a également été expédié par courriel aux membres qui en ont fait la demande quelques semaines avant l'assemblée.

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le rapport des vérificateurs pour l'année 2017-2018 soit accepté. "

8. Nomination des vérificateurs

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le mandat de vérification comptable pour l'année 2018-2019 soit confié à la firme Gosselin et Associés. "

9. Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs d'élection

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que M. Stéphane Larouche soit nommé président d'élection, que M. Kenneth Piché soit nommé secrétaire d'élection, et que Mme Martine Vallières-Bisson et M. Didier Bence agissent à titre de scrutateurs d'élection. "

10. Élections

Poste de Président, mandat de 2 ans

Mises en nomination:

M. Raynald Lavigne propose M. Pierre Chiasson

M. Michel Desgagné propose M. Ghislain Vaudreuil

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 4 AOÛT 2018
AU CENTRE JEAN-NOËL TRUDEL DE TROIS-RIVIÈRES

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que la période de mise en nomination soit fermée."

Messieurs Chiasson et Vaudreuil acceptent leur nomination. Ils s'adressent à tour de rôle à l'assemblée afin de présenter leurs états de service ainsi que leurs plans d'action. Suite au dépouillement du scrutin, M. Pierre Chiasson est élu par 27 voix contre 12 pour un mandat de deux ans, au poste de Président de la Fédération québécoise de boxe olympique.

Poste de Secrétaire-Trésorier, mandat de 2 ans

Mises en nomination:

M. Raynald Lavigne propose Mme Ariane Fortin

M. Denis Hince propose Mme Diane Béchard

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que la période de mise en nomination soit fermée."

Madame Béchard décline sa nomination. Madame Ariane Fortin accepte sa nomination et elle est élue par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de Secrétaire-Trésorière de la Fédération québécoise de boxe olympique.

11. Affaires nouvelles

a) Démonstrations ou combats

M. Sébastien Gauthier évoque une situation où, lors d'un gala régional, les combats prévus de quelques athlètes ont été transformés en combats de démonstration, malgré le fait que les écarts de poids, d'âge et d'expérience étaient respectés entre les combattants. Il estime que ce genre de décision nuit au développement du sport, car les boxeurs impliqués sont rentrés déçus de leur expérience, croyant participer à de véritables combats sanctionnés, ce qui signifie un résultat à la fin du combat.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **majoritairement** résolu que les entraîneurs obtiennent le dernier mot suite aux pesées, lorsque les règles d'âge, de poids et d'expérience sont respectées entre les combattants. "*

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 4 AOÛT 2018
AU CENTRE JEAN-NOËL TRUDEL DE TROIS-RIVIÈRES

b) Rock Steady Boxing

M. Franklin Dorey, président du club de Sherbrooke, présente un programme d'entraînement de boxe destiné aux gens atteints de la maladie de Parkinson. Ce projet, en cours depuis plusieurs mois à Sherbrooke, y rejoint une quarantaine de participants et les résultats physiques sont surprenants. L'organisation Rock Steady Boxing est situé dans l'Indiana (USA) et elle offre régulièrement des mises à jour de ses programmes d'entraînement. Une instructeur de Sherbrooke a été formée pour offrir la formation de base à la clientèle du Québec, au coût de 400\$ par personne. La formation en Indiana coûte 2 000 \$ en dollars américains.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **unaniment** résolu qu'un critère de pointage soit ajouté au classement du développement de la pratique sportive, afin de récompenser les clubs offrant des programmes spécialisés visant l'amélioration de la qualité de vie, aux clientèles éprouvant de graves problèmes de santé. "*

c) SCAT-3

Mme Ariane Fortin-Brochu croit que la FQBO devrait imposer le test SCAT-3 à tous ses boxeurs compétitifs, afin de permettre un meilleur suivi des athlètes souffrant de commotions cérébrales. Certains délégués pensent que cette mesure pourrait être appliquée progressivement, en débutant par exemple par les athlètes qui s'inscrivent aux championnats provinciaux. Le test est déjà obligatoire pour les participants au championnat canadien.

d) Dérogation boxeuse

L'entraîneur André Poulin souhaiterait que des dérogations soient accordées afin que des femmes puissent affronter des hommes, à l'intérieur de combats de démonstration. Il justifie son argument en précisant qu'il est extrêmement difficile de trouver de la compétition chez les femmes de catégorie super-lourd, en raison d'un bassin trop faible de concurrentes. Malheureusement, les règles de Boxe-Canada, ainsi que celles de l'assureur en responsabilité civile de la fédération, ne permettent pas ce genre de dérogation.

e) Boxe récréative plus

M. Benoit Maltais suggère d'adopter un nouveau mode de pré-enregistrement des compétiteurs, afin de faciliter la tâche des jumelages de combats lors des galas régionaux.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 4 AOÛT 2018
AU CENTRE JEAN-NOËL TRUDEL DE TROIS-RIVIÈRES

f) Séminaire formations officiels

M. Sébastien Gauthier croit qu'un calendrier de formation des officiels (juges-arbitres) devrait être créé, afin d'encourager le recrutement des nouveaux officiels et de faire parler de la boxe un peu partout dans la province.

g) Cotisations

M. Gary Doston pense que le prix des carnets de compétition est trop élevé, ce qui empêche l'organisation de galas de boxe entre adversaires récréatifs, comme par exemple des joueurs de hockey. Il souhaiterait que la FQBO ajoute une classe de compétiteur, afin de desservir cette clientèle non-compétitive.

h) Équipe Québec

M. Pascal Brabant aimerait que la fédération augmente ses efforts afin de contribuer à la promotion des membres des équipes du Québec. Il suggère la création de profils d'athlètes avec photo sur la page web, ce qui faciliterait la recherche de commanditaires pour les athlètes identifiés. Il souhaite également qu'un responsable soit désigné pour chacune des équipes, A et B.

*" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est **unaniment** résolu que des Équipes du Québec soient créées dans chacun des groupes d'âge, et qu'un responsable soit désigné pour chacune des équipes. "*

i) Box-offs nationaux

M. Sébastien Gauthier souhaite que la FQBO utilise son influence afin de convaincre les dirigeants de Boxe-Canada de revenir au système des sélections nationales, en vigueur jusqu'en 2015. Il estime qu'il s'agissait du système le plus efficace pour s'assurer que le pays était représenté par son meilleur boxeur, dans chacune des divisions de poids.

j) Coupe du Québec

M. Sébastien Gauthier mentionne que l'annulation de la Coupe Impérium, suite à un imbroglio financier survenu entre le club hôte et la ville de Terrebonne, a provoqué un vide et une fin de saison abrupte pour bon nombre de clubs du Québec. Il espère que la FQBO pourra prendre la direction d'un pareil événement, comme lors de la présentation des Coupes du Québec au cours des années 2000.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA F.Q.B.O., TENUE LE 4 AOÛT 2018
AU CENTRE JEAN-NOËL TRUDEL DE TROIS-RIVIÈRES

k) Cuba

M. Sébastien Gauthier veut savoir si Boxe-Québec a l'intention d'établir des bases permanentes à Cuba, dans l'optique d'y établir un centre d'entraînement. Cette question n'a jamais fait l'objet de discussions au sein de l'administration de la fédération.

l) Communications

M. Pascal Brabant demande une plus grande transparence dans la diffusion des décisions prises par le conseil d'administration. Il souhaiterait entre autre prendre connaissance du plan stratégique, qui en cours de rédaction finale.

m) Vidéos promotionnels

M. Sébastien Gauthier souhaite que la fédération utilise d'avantage les réseaux sociaux par la publication de vidéos promotionnels et instructifs. Cette stratégie contribuerait au déploiement et au prestige de sa marque de commerce.

12. Levée de l'assemblée

" Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 16h25. "